



COMMUNE DE
MONTREUX

InfoMuni

Séance de Municipalité du vendredi 24 juin 2016

Parmi les points traités par la Municipalité, relevons la décision qui suit :

La Commune de Montreux installe ses premières bornes électriques

La Commune de Montreux équipe deux places du parking du Marché avec une borne de recharge pour les véhicules électriques. La mise en service est prévue d'ici la fin du mois de juin 2016.

Labellisée « Cité de l'énergie » depuis 1999, Montreux met tout en œuvre afin d'être exemplaire dans les domaines liés à l'énergie. La mobilité étant un élément phare du développement durable, un projet visant à développer le secteur des véhicules électriques a été approuvé par la Municipalité.

Pour cette installation, Montreux s'est associé avec le constructeur vaudois Greenmotion. Avec ce nouveau projet, la Commune s'intègre dans l'un des plus grands réseaux de point de recharge en Europe, comptant à ce jour plus de 400 bornes.

Les utilisateurs de véhicules électriques auront la possibilité de payer leur consommation énergétique, laquelle est labellisée *naturemade star*®, à l'aide du badge Ev-Pass, fourni par Greenmotion. D'autres alternatives de paiement seront également possibles pour les non-membres du réseau, notamment par carte de crédit ou encore au moyen d'une application sur leur smartphone. Le tarif facturé est de CHF 0,25/kWh avec un coût fixe de CHF 0,50 par recharge.